

CHARTE ACHATS RESPONSABLES SAFRAN

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES

ENTRE SAFRAN ET SES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

OBJECTIF

L'objectif de cette charte est d'exprimer les attentes de Safran vis à vis de ses fournisseurs et sous-traitants. Elle marque la volonté de Safran d'inscrire dans la durée le critère de sélection RSE* au même niveau que les critères coût, qualité, services, innovation et maîtrise des risques.

A travers cette charte, Safran a pour ambition de partager son engagement avec ses fournisseurs et sous-traitants, acteurs majeurs dans sa réussite, et de les impliquer vis à vis du développement durable.

Elle fait partie des dispositions contractuelles conclues avec Safran ou ses sociétés

* RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

ENGAGEMENT DE SAFRAN

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Safran s'est engagé à déployer une stratégie RSE, pilier de la stratégie du groupe, suivant six thèmes :

- Développer des produits et procédés innovants à moindre impact environnemental (CO2, Energie, déchets)
- Viser toujours l'excellence dans la sécurité/protection des personnes et des biens
- Développer le potentiel humain
- Garantir le meilleur échange avec les parties prenantes
- Pérenniser la culture d'intégrité dans le Groupe
- Impliquer nos fournisseurs et partenaires dans le déploiement de cette stratégie RSE

En conformité avec cette stratégie RSE, Safran déploie une Politique Achats qui a pour objectif de faire de ses achats un avantage compétitif durable face à la concurrence, tout en entretenant une relation équilibrée avec ses fournisseurs et sous-traitants. Cette Politique Achats est conduite :

- Dans le respect de la Charte d'éthique du groupe (<http://www.safran-group.com/site-safran/groupe/valeurs-ethique/charte-d-ethique/>) et des bonnes pratiques édictées par la Charte de la médiation interentreprises dont Safran est signataire
- En conformité avec les engagements pris par Safran auprès des pouvoirs publics, des associations professionnelles et autres partenaires

PRINCIPES

En prolongement du déploiement de sa stratégie RSE, Safran attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils s'engagent en l'accompagnant sur la base des principes ci-après :

- **DEVELOPPER DES PRODUITS ET PROCÉDES INNOVANTS A MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Les fournisseurs et sous-traitants de Safran mettent tout en œuvre afin de développer et produire des technologies, des articles et des processus innovants dont l'impact environnemental est le plus faible possible tout au long de leur cycle de vie .

Ils veillent en particulier à :

- Minimiser leur consommation d'eau, de matière, de papier et d'énergies ainsi que les quantités de déchets produits.
- Mettre en place des processus logistiques locaux et internationaux limitant ces impacts et en particulier l'empreinte carbone des activités associées
- Préserver les ressources naturelles
- Recycler leurs déchets

- **VISER TOUJOURS L'EXCELLENCE DANS LA SECURITE/PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

L'excellence industrielle conditionne la performance économique et commerciale des fournisseurs et sous-traitants de Safran. Cette excellence exige de leur part la plus grande attention à la santé et à la sécurité de leurs personnels et de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Les fournisseurs sont incités à mettre en place un système de management Santé Sécurité et Environnement afin de garantir que les risques liés à leurs activités sont identifiés, évalués et que toutes les mesures sont prises afin de les éliminer ou de les maîtriser.

- **DEVELOPPER LE POTENTIEL HUMAIN**

Les fournisseurs et sous-traitants de Safran doivent se conformer aux Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ainsi qu'à toute réglementation applicable à leurs activités dans la zone où ils interviennent.

Ils doivent également en particulier :

- Eliminer toute forme de discrimination en matière d'accès à l'emploi et de parcours professionnels
- Respecter les dispositions légales en matière de durée maximale du travail
- Favoriser l'insertion de personnel exclu de l'emploi (souffrant de handicaps par exemple)

Safran attend également des ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils promeuvent et respectent les droits de l'homme dans leur sphère d'influence. Ils doivent eux-mêmes veiller à ne pas se rendre complices de leur violation.

Safran s'interdit de recourir à des fournisseurs et sous-traitants qui utiliseraient le travail des enfants ou le travail forcé.

- **GARANTIR LE MEILLEUR ECHANGE AVEC LES PARTIES PRENANTES**

Les fournisseurs et sous-traitants de Safran mettent en place et maintiennent une gouvernance basée sur :

- La responsabilité
- La transparence
- L'éthique
- Le respect de l'intérêt des parties prenantes
- Le respect de la législation et des règlements dans toute prise de décision

Les fournisseurs et sous-traitants de Safran s'efforcent de promouvoir le tissu industriel et économique local à proximité de leurs sites et zones d'influence.

Les produits et services délivrés à Safran par ses fournisseurs et sous-traitants sont réalisés en conformité avec les meilleurs standards et pratiques. La prise en compte des problématiques sociales, environnementales et économiques doit être au cœur de leur relation avec Safran. Ils se doivent de déployer une démarche d'amélioration continue en y impliquant l'ensemble de leurs personnels afin de satisfaire en permanence les attentes présentes et à venir de Safran.

- **PERENNISER LA CULTURE D'INTEGRITE DANS LE GROUPE**

En conformité avec sa charte d'éthique, Safran sélectionne ses fournisseurs sur la base de critères objectifs et exige d'eux qu'ils lui permettent de satisfaire pleinement ses attentes et celles de ses clients.

Safran attend de ses fournisseurs qu'ils s'approprient pour eux-mêmes les principes de cette charte d'éthique et les déclinent vers leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

En adhérant aux principes de cette charte, les fournisseurs et sous-traitants de Safran s'engagent à accompagner Safran dans le déploiement de sa stratégie RSE et acceptent d'être évalués par Safran sur les principes énoncés ci-dessus.

Ils s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires afin de s'y conformer et s'engagent également à en répercuter le contenu à l'ensemble de leurs propres fournisseurs et sous-traitants..

<u>Nom de l'entreprise</u>	<u>Nom et fonction du signataire</u>	<u>Date</u>	<u>Signature</u>